



# الإتحاد الجزائري لكرة القدم FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF 1963

20 JUN 2019

N/REF/N° 474 /SG/FAF/2019

Messieurs,  
les Présidents des Ligues Régionales  
les Présidents des Ligues de Wilaya

**Objet :** Rééquilibrage des groupes

Messieurs les Présidents,

Suite à la création de deux groupes Inter-régions (Sud-est et Sud-ouest) approuvée par les membres de l'Assemblée Générale lors de l'AG Ordinaire du 2 mai 2019, un rééquilibrage est obligatoire pour reconstituer les groupes.

A cet effet, la Fédération Algérienne de Football tient à rappeler que, conformément à l'article 71 alinéa 2 des Règlements généraux du football amateur "un club relégué sportivement ne peut en aucun cas être repêché ou remplacé par un autre club". Par conséquent, le rééquilibrage des groupes s'opérera en respectant l'article en question.

Je vous prie d'accepter, Messieurs les Présidents, mes salutations les meilleures.

Le Secrétaire Général  
SAAD Mohamed

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
SAAD Mohamed  
Secrétaire Général

